

Prendre du temps pour s'exprimer... Agir et interagir..

Prendre du temps pour s'exprimer sur ces sujets essentiels et visualiser vraiment l'impact de ses propres actions ne peut-être considéré comme un exercice futile !

Vous aviez une question... Vous ressortez frustré d'une conférence !

Lorsque vous ressortez d'une conférence, quand bien même elle fût intéressante, vous pouvez ressortir frustré. Peut-être aviez vous une question, ou sans doute en aviez-vous plusieurs mais voilà faute de temps, elle(s) est(sont) resté(es) en vous. Pire si vous n'étiez pas d'accord avec le conférencier vous vous retrouvez frustré et mécontent ! Personne pour vous entendre, pour partager ! Pas d'échange possible !



Pratiquer l'exercice de la sensibilisation sous une fréquence très soutenue !

Sensibiliser, c'est bien sûr écrire et diffuser des articles au sein de son entreprise pour informer et faire connaître sa volonté d'agir pour un développement soutenable, cohérent et pérenne. Mais pour *Creersansdetruire*, sensibiliser c'est aussi pratiquer l'exercice de la sensibilisation sous une fréquence très soutenue en utilisant des outils qui permettent d'atteindre nos interlocuteurs.

L'entretien est l'un de ces outils puissants !

L'entretien individuel

Écrit par Hervé le Grand

Samedi, 24 Juillet 2010 05:57 - Mis à jour Vendredi, 10 Août 2018 09:33

L'entretien est l'un de ces outils puissants qui permet d'**accrocher l'attention** du salarié quelque soit son poste et statut ! L'entretien individuel est un excellent outil pour écouter et transmettre d'une manière efficace des informations car il permet la mise en œuvre d'un questionnement ouvert et interactif.

L'efficacité des entretiens individuels !

L'efficacité d'un entretien individuel est démontrable en l'espace d'une demi-heure. Et à la condition de respecter certaines règles que *Creersansdestruire* détaille sur le site :

- Ne pas chercher à convaincre
- Répondre au plus juste et informer
- Rechercher la position de l'interlocuteur
- Identifier les blocages susceptibles d'empêcher le passage à l'acte.

Aider chaque salarié à agir

Toutefois, ne soyons pas crédules. Certaines personnes ne prennent pas au sérieux le sort de la planète ou encore considèrent que nous avons un handicap si élevé qu'il serait vain de commencer quoi que ce soit. Ces gens profitent et entendent profiter jusqu'au bout ! En face à face, leur comportement peut changer car derrière la façade qu'il faut présenter à ses collègues, face à l'intervenant de notre équipe *Creersansdestruire*, le salarié n'a nul besoin de craindre une quelconque compétition, pas plus qu'il n'éprouvera le besoin de "devoir être" le plus fort ! A aucun moment, le salarié doit se sentir menacé ! Ce n'est pas le but et nous le préciserons autant de fois qu'il sera nécessaire de le faire.

L'entretien n'a pas pour but de déstabiliser le salarié.

C'est un outil pour leur permettre de dire ses préoccupations, décrire ce qu'il sait et croit (juste ou non), comprend, ressent de la situation globale et locale, ce qu'il pense réellement de la politique menée au sein de l'entreprise, l'attitude des clients, le rapport avec les fournisseurs, etc ! L'objectif est aussi de vérifier si l'éventuelle politique soutenable et les messages sont pris au sérieux ! En d'autres termes : Est-ce qu'ils y croient ou non !

L'écoute lors d'un entretien est une formidable opportunité d'éveil et d'actions !

L'entretien individuel

Écrit par Hervé le Grand

Samedi, 24 Juillet 2010 05:57 - Mis à jour Vendredi, 10 Août 2018 09:33

L'écoute qui est offerte au salarié lors d'un entretien individuel est une opportunité à saisir bien plus intéressante à leur yeux qu'une conférence dont le sujet est général et s'éloigne bien sûr de ses préoccupations.

L'équilibre environnemental, social et économique est essentiel à la bonne marche d'une entreprise et à sa pérennité ! L'entreprise qui cherche à réduire ses impacts négatifs avec le soutien de l'ensemble des salariés est une entreprise d'avenir puisqu'elle travaille pour elle et pour le bénéfice de l'ensemble des parties prenantes !

Primum non nocere

{comments on}